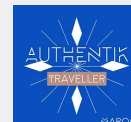


Politique d'excursions et codes de conduites

- Authentik Traveller

Avril 2025



Ce document constitue à la fois notre cahier des charges et notre support de formation à destination des prestataires.

Objectif :

Notre objectif est de s'assurer que toutes les excursions proposées par notre agence sont durables, respectueuses des traditions locales, de l'environnement et contribuent positivement à l'économie locale. Cette politique s'applique à toutes les excursions, qu'elles soient proposées directement ou indirectement, et met l'accent sur l'importance de la collaboration avec les communautés locales pour minimiser les malentendus et maximiser l'impact socio-économique positif du tourisme.

Objectif :	1
Qu'est-ce que le tourisme durable ?	2
Formation	2
1. Exigences pour les fournisseurs d'excursions	3
Protection de la faune et de la flore : engagement des partenaires d'excursions	4
Informations relatives aux espèces protégées au Maroc :	4
2. Évaluation de la durabilité des excursions	6
3. Nos attentes concernant les transporteurs touristiques et les chauffeurs	7
4. Nos attentes concernant les guides	9
Avant le tour	9
Pendant le tour	9
Après le tour	10
5. Codes de conduite : Directives pour les Excursions	11
Randonnée pédestre, trekking, VTT & VTT électrique, canyoning, escalade, via ferrata et rafting	11
Balades en dromadaire, à dos de mule et portage bivouac lors des trekkings	13
Observation des oiseaux et des animaux	13
Surf, kitesurf, windsurf, standup paddle	15
Quad et buggy	16
Montgolfière	17
Visites guidées en ville et excursions / activités culturelles	18
Cours de cuisine et repas chez l'habitant	20
Hammam, massages et soins du corps	21
Prévention de l'exploitation sexuelle des enfants.	22
Module 1 – Comprendre le phénomène	22
Module 2 – Reconnaître les signes	22
Module 3 – Réagir de manière responsable	22
Module 4 – Prévention active	22
Module 5 – Engagement éthique	23
Charte Éthique ; Prévention de l'Exploitation sexuelle des enfants et des adultes dans le Tourisme	24
Nos principes fondamentaux	24
Mes engagements	24
Numéros utiles pour signaler une situation au Maroc	24
Signature	25
6. Mesure de progression	25
À compléter obligatoirement par le prestataire	25
7. Suivi et Amélioration continue	27
Politique d'excursions et codes de conduites	1

Politique d'excursions et codes de conduites - Authentik Traveller

Avril 2025



- Authentik Traveller

1

Politique d'excursions et codes de conduites

- Authentik Traveller

Avril 2025



Qu'est-ce que le tourisme durable ?

Le tourisme durable est une forme de tourisme qui tient pleinement compte de ses impacts économiques, sociaux et environnementaux, actuels et futurs. Il vise à répondre aux besoins des voyageurs, des professionnels du secteur, des communautés d'accueil et de l'environnement.

Il repose sur trois piliers fondamentaux :

- **Environnemental** : préserver les ressources naturelles, la biodiversité, les paysages, limiter les déchets et la pollution.
- **Socio-culturel** : respecter les cultures locales, valoriser les traditions, garantir les droits humains et éviter toute forme d'exploitation.
- **Économique** : favoriser les retombées économiques locales et équitables, soutenir l'emploi et les petites entreprises.

Formation

En tant que guides, représentants ou accompagnateurs, vous êtes les ambassadeurs du territoire et jouez un rôle clé dans l'expérience des voyageurs.

Votre engagement dans le tourisme durable signifie :

- Sensibiliser les visiteurs à la culture, aux traditions et à l'environnement local.
- Encourager des comportements responsables (ex. : limiter les déchets, respecter les lieux de culte, acheter local).
- Être attentif aux signes de pratiques contraires aux droits humains (travail des enfants, exploitation sexuelle ou commerciale).
- Adapter vos discours et recommandations pour favoriser des choix respectueux et positifs pour les communautés et la planète.

👉 Le tourisme durable ne signifie pas "moins de plaisir", mais "un plaisir partagé", plus respectueux, plus enrichissant pour tous.

Politique d'excursions et codes de conduites

- Authentik Traveller

Avril 2025



1. Exigences pour les fournisseurs d'excursions

Lors du choix des fournisseurs d'excursions, nous privilégierons ceux qui répondent aux critères suivants :

- ✓ Les excursions qui respectent des normes de durabilité contrôlées, en particulier celles qui démontrent du respect pour les traditions locales, le bien-être animal et la protection de l'environnement.
- ✓ Les prestataires d'activités doivent être locaux et basés au sein de la communauté.
- ✓ Les prestataires ayant des certifications de durabilité reconnues au niveau international seront préférés.
- ✓ Les prestataires doivent offrir un environnement de travail équitable et sûr pour leurs employés, y compris les guides touristiques agréés.
- ✓ Les prestataires doivent proposer des formations professionnelles et des opportunités de développement pour leurs employés, abordant des thèmes tels que la durabilité, la protection de l'enfance, et la sécurité.
- ✓ Les prestataires doivent respecter les droits des enfants et ne pas employer de personnes de moins de 16 ans.
- ✓ Les prestataires ne doivent pas entraver l'accès des communautés locales aux services de base ou aux ressources naturelles/culturelles.
- ✓ Les prestataires doivent minimiser leurs effets négatifs sur la biodiversité locale et mondiale.
- ✓ Les prestataires doivent embaucher des guides locaux qualifiés, particulièrement pour les sites sensibles, les sites patrimoniaux et les destinations écologiquement fragiles.

Pour chaque activité, nous avons détaillé nos exigences précises et concrètes dans le point 3. (cf [Directives pour les excursions](#)).

Authentik Traveller ne souhaite pas proposer les types d'excursions suivantes :

- ✗ Toutes les activités ou services nuisibles aux humains, aux animaux, aux plantes ou aux ressources naturelles, ni de produits jugés socialement ou culturellement inacceptables.
- ✗ Toutes les activités incluant :
 - Des **animaux captifs**
 - Les **photos avec des singes enchaînés**, notamment les magots (espèce protégée souvent exploitée sur la place Jemaa el-Fna à Marrakech).
 - Les **spectacles avec animaux sauvages dressés** (serpents, faucons, etc.)
 - Les **balades sur animaux maltraités ou surchargés** (surtout ânes et mules dans des zones touristiques surfréquentées).
- ✗ Toutes les activités en bord des routes (balades, dromadaires / mules / chevaux, quad par des prestataires qui ne sont pas déclarés)
- ✗ Le quad et le buggy dans l'erg Chebbi (pas de réglementation actuelle dans cette zone naturelle qui risque de disparaître)
- ✗ Le jet ski et les activités motorisées sur l'eau
- ✗ La chasse d'animaux sauvages

Politique d'excursions et codes de conduites

- Authentik Traveller

Avril 2025



Protection de la faune et de la flore : engagement des partenaires d'excursions

Les excursions et attractions incluant des animaux sauvages en captivité ne sont pas proposées, sauf dans le cadre d'activités strictement réglementées, en accord avec les lois locales, nationales et internationales.

Dans le cas de spécimens vivants d'espèces protégées, ils ne peuvent être détenus que par des structures autorisées, bien équipées pour les héberger et en prendre soin de manière humaine, conformément à la CITES et à la législation marocaine.

✓ Si nous devons proposer de telles excursions, nous ne collaborerions qu'avec des structures (fermes, sanctuaires, centres de soins) disposant :

- D'un agrément ou d'une autorisation délivrée par les autorités marocaines compétentes (Haut-Commissariat aux Eaux et Forêts ou Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires, selon le cas) ;
- D'une preuve de conformité à la CITES pour les espèces protégées.

Tout comportement contraire à ces principes entraînera l'exclusion immédiate du prestataire et un signalement aux autorités compétentes.

Références légales :

- **Loi n°29-05** sur la protection des espèces de faune et de flore sauvages et le contrôle de leur commerce (2011) : cette loi transpose la Convention de Washington (CITES), ratifiée par le Maroc en 1976. Elle interdit la détention, le commerce ou l'utilisation de spécimens protégés sans autorisation préalable.
- Code de la chasse (Dahir du 21 juillet 1923 modifié) : régle la capture, l'élevage ou la mise en captivité de la faune sauvage.

Engagement attendu :

- Ne pas nuire à la faune, ne pas la retirer de son habitat ni la récolter de manière non réglementée.
- Ne pas promouvoir ou vendre de souvenirs ou d'aliments issus d'espèces menacées, comme indiqué dans le traité CITES et la "liste rouge" de l'UICN. *Toute violation entraînera la résiliation immédiate de la collaboration.*

Vous vous engagez à respecter les principes suivants :

- Tous les animaux (captifs) détenus par l'entreprise ou présents sur les lieux ont été acquis légalement et conformément à la CITES, et sont hébergés uniquement par des personnes autorisées et compétentes.
- Les espèces sauvages ne doivent pas être prélevées, consommées, exposées, vendues ou commercialisées, sauf dans le cadre d'activités légales. (*Loi n°29-05*)
- Les excursions impliquant des interactions avec des animaux respectent les codes de conduite en vigueur. Elles ne doivent pas nuire à la viabilité ou au comportement des populations sauvages. Toute perturbation des écosystèmes doit être minimisée et compensée.

Informations relatives aux espèces protégées au Maroc :

Le Maroc abrite une biodiversité exceptionnelle, avec environ **25 000 espèces animales** et **7 000 espèces végétales**. Parmi celles-ci, plusieurs sont protégées en raison de leur rareté ou de leur vulnérabilité. Voici quelques exemples notables :

Mammifères protégés :

- **Phoque moine de Méditerranée** (*Monachus monachus*) : L'une des espèces de phoques les plus menacées au monde, présente sur les côtes méditerranéennes du Maroc.
- **Singe magot** (*Macaca sylvanus*) : Seul primate vivant au nord du Sahara, il est en danger en raison de la perte de son habitat et du commerce illégal.

Oiseaux protégés :

Politique d'excursions et codes de conduites - Authentik Traveller

Avril 2025

- **Ibis chauve** (*Geronticus eremita*) : Espèce en danger critique d'extinction, avec des colonies restantes principalement au Maroc.
- **Autruche à cou rouge** (*Struthio camelus camelus*) : Autrefois répandue, elle a disparu de nombreuses régions et fait l'objet de programmes de réintroduction.

Flore protégée :

- **Cèdre de l'Atlas** (*Cedrus atlantica*) : Conifère emblématique des montagnes marocaines, menacé par la surexploitation et les changements climatiques.
- **Arganier** (*Argania spinosa*) : Arbre endémique du Maroc, essentiel pour l'écosystème local et l'économie, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO.

La protection de ces espèces est encadrée par la loi n° 29-05 relative à la protection des espèces de flore et de faune sauvages et au contrôle de leur commerce. Cette loi définit les mesures de conservation, réglemente le commerce des espèces menacées et établit les conditions d'élevage, de détention et de transport des spécimens.

Politique d'excursions et codes de conduites

- Authentik Traveller

Avril 2025



2. Évaluation de la durabilité des excursions

Toutes les excursions, en particulier celles considérées comme « sensibles », feront l'objet d'une évaluation de durabilité. Les activités dites "sensibles" sont les balades à dos de dromadaire ou de mule, les randonnées pédestres et en VTT en pleine nature, ainsi que les sorties en quad et buggy.

Tous les deux ans, nous réaliserons un audit des pratiques de nos prestataires, via un questionnaire en ligne, afin d'évaluer régulièrement les pratiques et les améliorations apportées aux prestations.

Nous pourrions également réaliser des visites terrain, si un client ou un chauffeur nous signale une pratique non appropriée ou fait remonter une problématique. Cette évaluation tiendra compte des impacts environnementaux, sociaux et économiques de l'activité.

Nous pouvons donner accès, sur demande du prestataire, à des formations sur les pratiques durables (formations sur la plateforme Travelife, en ligne). Nous demandons à chaque prestataire d'appliquer les codes de conduite en matière de durabilité, détaillés ci-dessous.

Politique d'excursions et codes de conduites

- Authentik Traveller

Avril 2025



3. Nos attentes concernant les transporteurs touristiques et les chauffeurs

Nous attendons de nos transporteurs et chauffeurs qu'ils :

Conformité légale & professionnalisme

- ☐ Soient déclarés et en règle avec l'ensemble des obligations légales locales
- ☐ Soient en possession d'une licence officielle délivrée par une autorité compétente (ex : ministère du tourisme)
- ☐ Se conforment aux contrôles de police sur la route de manière transparente et honnête
- ☐ Maîtrisent les langues locales (langue amazighe, arabe dialectal, etc.)
- ☐ Parlent également la langue de la clientèle ciblée, afin d'assurer une communication fluide et une transmission de qualité
- ☐ Soient animés par la passion de la transmission culturelle et de la découverte, et non par un intérêt commercial lié aux commissions en boutiques touristiques

État du véhicule

- ☐ Freins, pneus, vitres, rétroviseurs, essuie-glaces et éclairage en bon état
- ☐ Véhicule adapté à la taille du groupe
- ☐ Ceintures de sécurité fonctionnelles pour tous les passagers
- ☐ Sorties de secours signalées et accessibles
- ☐ Climatisation et chauffage révisés au moins une fois par an
- ☐ Véhicule propre, sans odeur de tabac, intérieur et sièges impeccables

Équipements obligatoires à bord

- ☐ Trousse de premiers secours complète et non périmée
- ☐ Extincteur en bon état avec date de validité à jour
- ☐ Sac/poubelle à déchets disponible et signalé aux clients
- ☐ Système de sonorisation (micro) fonctionnel
- ☐ Pneu(s) de rechange, cric et outillage disponibles
- ☐ Capacité de stockage bagages suffisante

Conduite & sécurité

- ☐ Respect strict des limitations de vitesse;
- ☐ Conduite souple, prudente, et anticipée (pas de freinages brusques ni accélérations inutiles)
- ☐ Port de la ceinture de sécurité et vérification pour les passagers
- ☐ Zéro tolérance alcool, drogues ou médicaments altérant la vigilance
- ☐ Pas d'usage du téléphone sans kit mains-libres
- ☐ Pauses régulières planifiées lors des longs trajets
- ☐ Chauffeur en bonne condition physique et mentale
- ☐ Chauffeur reposé, avec des amplitudes horaires mesurées et des temps de repos entre les transferts / circuits suffisant (surtout en haute saison)

Efficacité énergétique

- ☐ Moteur coupé lors des arrêts de plus de 20 secondes
- ☐ Climatisation coupée en l'absence des passagers

Politique d'excursions et codes de conduites - Authentik Traveller

Avril 2025



- ☐ Conduite en vitesse élevée et régulière pour limiter la consommation
- ☐ Démarrage du moteur 5 minutes seulement avant l'arrivée des clients

Relation client & professionnalisme

- ☐ Ponctualité et tenue vestimentaire appropriée
- ☐ Assistance aux passagers si nécessaire (montée/descente)
- ☐ Écoute des demandes spécifiques des clients
- ☐ Véhicule verrouillé et bagages sécurisés lors des absences

Responsabilité sociale & environnementale

- ☐ Usage du klaxon limité au strict nécessaire
- ☐ Comportement respectueux envers les riverains et les autres usagers
- ☐ Courtoisie envers piétons et cyclistes

Fin d'excursion

- ☐ Vérification de l'habitacle pour les objets oubliés
- ☐ Signalement des objets trouvés selon la procédure en vigueur
- ☐ Vidage de la poubelle à bord

Politique d'excursions et codes de conduites

- Authentik Traveller

Avril 2025



4. Nos attentes concernant les guides

Nous attendons de nos guides qu'ils :

- ☐ Soient déclarés et en règle avec les obligations légales locales ;
- ☐ Soient en possession d'une licence officielle délivrée par une autorité compétente (ministère du tourisme, diplôme ou certification internationale pour certains sports) ;
- ☐ Soient motivés par la transmission culturelle et la découverte, et non par un intérêt commercial lié uniquement aux commissions dans les boutiques touristiques ;
- ☐ Soient spécialisés dans leur domaine : guides de montagne, guides culturels/urbains, accompagnateurs d'activités sportives... ;
- ☐ Soient issus des régions concernées, ou en tout cas qu'ils aient une connaissance intime du territoire (par leur origine, leur vécu ou leur implication dans la communauté locale) ;
- ☐ Maîtrisent l'environnement dans lequel ils travaillent : nature (géographie, faune, flore) et culture (traditions, communautés, patrimoine) pour pouvoir partager ces informations aux voyageurs
- ☐ Parlent les langues locales (langue amazighe, arabe dialectal, etc.) ;
- ☐ Parlent également la langue de la clientèle ciblée, afin d'assurer une bonne communication et une transmission fluide des connaissances ;
- ☐ Soient qualifiés pour encadrer des activités spécialisées, et titulaires des licences requises (ex. : trekking, VTT, escalade, kayak...).

Avant le tour

Encourager des comportements respectueux envers la culture locale et l'environnement est une pratique fondamentale dans le tourisme durable.

- Informer les voyageurs des moyens de transport écologiques disponibles dans la ville de destination et fournir des indications détaillées pour le point de rendez-vous (si applicable).
- Informer les clients sur la situation de l'eau potable dans le pays, et conseiller l'achat de bidons d'eau minérale plutôt que de petites bouteilles en plastique..
- Informer les clients sur le code vestimentaire, surtout s'ils visitent des zones culturellement sensibles ou des lieux religieux.
- Sensibiliser les voyageurs à la culture locale et aux permissions de photographier est également essentiel pour éviter tout malentendu culturel. Demandez aux voyageurs de vous en parler avant qu'ils prennent une photo, afin de leur donner le code de conduite dans la situation (lieu qu'il est interdit de photographier, demande d'autorisation auprès de la personne à photographier...).

Pendant le tour

- Encourager l'apprentissage et la pratique de la langue locale (mots de base).
- Informer les voyageurs sur la manière de se comporter au Maroc
- Informer les voyageurs sur les souvenirs illégaux à éviter  GUIDE DU VOYAGEUR - AUTHENTIK TRAVELLER.pdf (voir partie "souvenirs illégaux")
- Orienter les voyageurs vers des moyens positifs de soutenir les communautés locales pendant leur séjour et après leur retour (par exemple, faire des dons à des organisations à but non lucratif, acheter des souvenirs dans des coopératives féminines ou associations...).
- Informer les voyageurs sur les risques et précautions relatifs à la santé et à la sécurité dans la destination (par exemple, l'eau du robinet est-elle potable ? Le vol à la tire est-il courant ?).
- Informer les voyageurs sur les enjeux sociaux de la destination.
- Décourager l'achat de produits issus de la faune et de la flore en danger, qui pourraient être proposés à la vente.

Politique d'excursions et codes de conduites

- Authentik Traveller

Avril 2025

- Interdire la participation des voyageurs aux activités sexuelles commerciales et/ou à l'usage de drogues illégales.
- Fournir des conseils sur la manière de minimiser les déchets, et informer sur les réglementations locales en matière de gestion des déchets, par exemple comment le recyclage et le compostage fonctionnent dans la ville, où les clients peuvent remplir leurs bouteilles d'eau, etc.
- Fournir des informations lors de la visite d'aires naturelles ou de sites patrimoniaux culturels.

Après le tour

Le retour d'expérience est crucial pour mesurer l'impact de la durabilité sur l'expérience du client et pour améliorer les pratiques futures.

- Demander un retour constructif et s'assurer d'inclure des questions sur les pratiques de voyage responsable (par exemple, si le client a appris quelque chose de nouveau, si les pratiques de durabilité ont répondu à leurs attentes, etc.).
- Livrer ce que vous avez promis (par exemple, envoyer les photos promises, les recommandations de restaurants)
- Informer le voyageur sur l'utilisation de son argent, (par exemple, si des dons ou des compensations de carbone sont inclus dans le prix du tour).
- Offrir des opportunités ou des idées sur la manière dont les voyageurs peuvent continuer à se connecter avec la destination, l'entreprise, et entre eux après le tour.

Politique d'excursions et codes de conduites - Authentik Traveller

Avril 2025



5. Codes de conduite : Directives pour les Excursions

Nous vous invitons à lire attentivement les codes de conduite liés aux activités que vous proposez, et à vérifier que chaque point précis est bien appliqué lors de vos prestations. Si certains points ne sont pas encore appliqués, nous vous encourageons à les mettre en place rapidement.

Randonnée pédestre, trekking, VTT & VTT électrique, canyoning, escalade, via ferrata et rafting

Sécurité des participants

- ☐ Respect des normes de sécurité en vigueur
- ☐ Matériel répondant aux normes européennes et entretien / nettoyage régulier du matériel
- ☐ Encadrement par un guide des espaces naturels disposant de sa carte à jour, et disposant des diplômes internationaux lui permettant d'encadrer les activités sportives : VTT, canyoning, escalade, via ferrata et rafting
- ☐ Assurance Responsabilité Civile à jour chez le prestataire d'activité et/ou le guide
- ☐ Mise en place et respect des normes de sécurité pour encadrer les activités.
- ☐ Information et formation des participants avant le départ.
- ☐ Prévention des risques naturels (conditions météo, équipement adapté, premiers secours).

Respect de l'environnement

- ☐ Respect des chemins balisés pour préserver la flore.
- ☐ Formation des guides sur la gestion durable et l'éducation environnementale.
- ☐ Mise à disposition de poubelles durant l'itinéraire de la part du guide et gestion responsable des déchets (pique-nique, collations).
- ☐ Sensibilisation des participants aux bons gestes écologiques.
- ☐ Rappeler la veille/ le matin aux voyageurs de prendre leurs gourdes pour éviter les bouteilles plastiques.

Respect de la population locale

- ☐ Informations données aux participants sur les bons comportements à adopter et les us et coutumes au niveau local (*ex : demander avant de prendre des personnes en photo, code vestimentaire si déjeuner chez l'habitant, quelques mots de politesse...*)
- ☐ Favoriser les échanges avec la population locale, en expliquant le travail agricole par exemple, pour valoriser les activités locales. Sans pour autant perturber la vie locale quotidienne.
- ☐ Vous êtes responsable de sélectionner vos équipes, les muletiers / chameliers, les familles d'accueil, et nous vous faisons confiance dans cette sélection. Nous exigeons en revanche de payer les habitants de manière équitable et en lien avec le coût de la vie actuel, que ce soit :
 - ☐ L'équipe de trekking (*chameliers, muletiers, cuisiniers*)
 - ☐ Lors des pauses thé ou déjeuner chez l'habitant
 - ☐ L'accompagnateur (balade avec les mules)

Achats souvenirs

- ☐ Toujours demander aux clients **s'ils sont intéressés avant de les emmener** visiter une coopérative ou une boutique.
- ☐ Toujours privilégier les coopératives locales et vraiment artisanales, proposant un prix juste et équitable pour le fabricant et pour l'acheteur.

Politique d'excursions et codes de conduites - Authentik Traveller

Avril 2025

- ☐ Ne pas emmener les clients dans les boutiques de tapis ou souvenirs ou autres, si les produits ne sont pas fabriqués sur la zone (*ex : huile d'argan vendue dans l'Atlas alors que la zone de production est uniquement à Essaouira et Agadir*)
- ☐ L'agence de voyage refuse les commissions sur les ventes de souvenirs. Même s'il est d'usage au Maroc de donner une commission au guide, nous demandons à chaque guide de faire preuve de respect et d'honnêteté en s'engageant à ne pas pousser les clients à l'achat, à les informer sur le vrai prix des biens vendus, en étant transparent sur le fait qu'il prendra une commission pour tout achat qui sera d'un % raisonnable et honnête.
 - ☒ Nous favoriserons les guides qui appliquent cette démarche. Une démarche honnête apporte toujours un meilleur pourboire donné par le client, qui juge une qualité de service et de sérieux.
 - ☒ La commission disproportionnée entraîne toujours des réclamations clients, dont l'agence ne prendra pas responsabilité, mais qui entraînera la suspension de collaboration entre l'agence et le prestataire et/ou guide.

Codes de conduite :  [Walking Hiking Trekking.pdf](#)  [Visiting Traditional Rural Communities.pdf](#)
 [Visiting Farms.pdf](#)  [Rock Climbing Abseiling.pdf](#)  [Mountain Biking.pdf](#)
 [Non Motorised Boating.pdf](#)  [Camping.pdf](#)

Politique d'excursions et codes de conduites - Authentik Traveller

Avril 2025



Balades en dromadaire, à dos de mule et portage bivouac lors des trekkings

Respect et bien-être de l'animal

- ☐ S'assurer quotidiennement de la bonne santé de l'animal
- ☐ Nourrir et donner accès à l'eau selon les besoins de l'animal, en quantité suffisante
- ☐ Ne pas battre l'animal ni le blesser
- ☐ S'assurer que les selles, cordes et autres équipements ne blessent pas l'animal
- ☐ Ne pas trop charger l'animal, faites attention à ne pas dépasser un certain poids
 - ☐ Dromadaire : 40 % de son poids corporel
 - ☐ Mule : 20 % de son poids corporel
- ☐ Ne pas enfermer l'animal dans un petit enclos
- ☐ S'assurer que les entraves aux pattes ne sont pas trop serrées et qu'elles ne blessent pas l'animal

Sécurité des participants

- ☐ Respect des normes de sécurité en vigueur
- ☐ Assurance Responsabilité Civile à jour chez le prestataire d'activité
- ☐ Accompagnement par un muletier ou chamelier formé et aguerri, qui s'occupe quotidiennement de l'animal
- ☐ Information des participants avant le départ de la balade sur la façon de monter et de se positionner sur l'animal

Respect de l'Environnement

- ☐ Respect des chemins balisés pour préserver la flore.
- ☐ Mise à disposition de poubelles sur le site de départ et d'arrivée de la balade
- ☐ Ramassage des déchets lors de la balade si un participant jette un déchet ou si un déchet est trouvé sur le parcours

Tous les directeurs des prestations sont invités à lire notre fiche sur les dromadaires et les mules selon son activité et informer les voyageurs.

Codes de conduite :

FICHE DROMADAIRE / MULES .pdf Working Animals.pdf Horse Riding Pony Trekking.pdf

Observation des oiseaux et des animaux

Sécurité des participants

- ☐ Respect des normes de sécurité en vigueur
- ☐ Encadrement par un guide des espaces naturels disposant de sa carte à jour, et ayant une compétence reconnue en ornithologie pour les visites d'observation des oiseaux
- ☐ Assurance Responsabilité Civile à jour chez le prestataire d'activité et/ou le guide
- ☐ Information et formation des participants avant le départ.

Respect de l'Environnement

- ☐ Respect des chemins balisés pour préserver la flore.
- ☐ Formation des guides sur la gestion durable et l'éducation environnementale.
- ☐ Mise à disposition de poubelles durant l'itinéraire de la part du guide et gestion responsable des déchets (pique-nique, collations).
- ☐ Sensibilisation des participants aux bons gestes écologiques (déchets)

Politique d'excursions et codes de conduites - Authentik Traveller

Avril 2025

Respect des animaux observés

- ☐ Respect des chemins balisés pour préserver la vie animale
- ☐ Respect de l'habitat des animaux
- ☐ Consignes claires et précises à donner aux participants sur la conduite à tenir durant la balade.
Stopper la balade si ces consignes ne sont pas respectées de la part des participants.

Codes de conduite :  Wildlife Viewing.pdf

Politique d'excursions et codes de conduites - Authentik Traveller

Avril 2025



Surf, kitesurf, windsurf, standup paddle

Sécurité des participants

- ☐ Respect des normes de sécurité en vigueur
- ☐ Matériel répondant aux normes européennes, et entretien / nettoyage régulier du matériel
- ☐ Encadrement par un moniteur diplômé et régulièrement formé pour tous les cours
- ☐ Assurance Responsabilité Civile à jour chez le prestataire d'activité
- ☐ Information et formation des participants avant le début de chaque cours ou de chaque location de matériel
- ☐ Prévention des risques naturels (conditions météo, équipement adapté, premiers secours).

Respect de l'Environnement

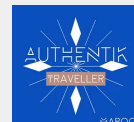
- ☐ Respect des zones dédiées aux activités de glisse
- ☐ Formation des moniteurs sur la gestion durable et l'éducation environnementale.
- ☐ Mise à disposition de poubelles sur le site avant et après les cours
- ☐ Sensibilisation des participants aux bons gestes écologiques.

Codes de conduite :  Surfing Standup Paddle Boarding.pdf

Politique d'excursions et codes de conduites

- Authentik Traveller

Avril 2025



Quad et buggy

Sécurité des participants

- ☐ Respect des normes de sécurité en vigueur
- ☐ Matériel répondant aux normes européennes, et entretien / nettoyage régulier des machines
- ☐ Encadrement par un moniteur formé (avec formations régulières) et si possible diplômé, parlant la langue des participants (pas uniquement des notions)
- ☐ Assurance Responsabilité Civile à jour chez le prestataire d'activité et assurance à jour de chaque machine
- ☐ Mise en place et respect des normes de sécurité pour encadrer les activités.
- ☐ Information et formation des participants avant le départ.
- ☐ Prévention des risques naturels (conditions météo, équipement adapté, premiers secours).

Respect de l'Environnement

- ☐ Respect des chemins balisés et dédiés au quad/buggy pour préserver la flore
- ☐ Formation des moniteurs sur la gestion durable et l'éducation environnementale.
- ☐ Mise à disposition de poubelles sur le site de départ et d'arrivée, petite poubelle avec le moniteur sur sa machine (si besoin lors des arrêts sur le parcours)
- ☐ Sensibilisation des participants aux bons gestes écologiques.
- ☐ Encouragement à l'utilisation de gourdes réutilisables au lieu des bouteilles plastiques lors de la sortie quad ou buggy

Respect de la population locale

- ☐ Information donnée aux participants sur les bons comportements à adopter durant la sortie, afin de respecter les autres touristes en randonnée pédestre, VTT ou chamelière, mais aussi les locaux qui se déplacent sur les chemins dans le cadre de leurs activités quotidiennes

Codes de conduite : ATV.pdf

Politique d'excursions et codes de conduites - Authentik Traveller

Avril 2025



Montgolfière

Sécurité des participants

- ☐ Respect des normes de sécurité en vigueur
- ☐ Matériel répondant aux normes européennes, et entretien / nettoyage régulier des ballons
- ☐ Encadrement par un pilote formé (avec formations régulières) et diplômé, parlant la langue des participants (pas uniquement des notions)
- ☐ Assurance Responsabilité Civile à jour chez le prestataire d'activité et assurance à jour de chaque ballon
- ☐ Mise en place et respect des normes de sécurité pour encadrer les activités.
- ☐ Information et formation des participants avant le départ.
- ☐ Prévention des risques naturels (conditions météo, équipement adapté, premiers secours).

Respect de l'Environnement

- ☐ Respect de la zone dédiée à l'activité de vol en montgolfière
- ☐ Formation des pilotes et du personnel sur site sur la gestion durable et l'éducation environnementale.
- ☐ Mise à disposition de poubelles sur le site de départ et d'arrivée
- ☐ Sensibilisation des participants aux bons gestes écologiques.
- ☐ Minimiser l'utilisation de fournitures en plastique à son stricte minimum sur le site d'accueil et de petit déjeuner (privilégier les verres en verre, les couverts réutilisables, les bidons d'eau de 5L plutôt que les petites bouteilles..)

Codes de conduite : Aircraft.pdf

Politique d'excursions et codes de conduites

- Authentik Traveller

Avril 2025



Visites guidées en ville et excursions / activités culturelles

Sécurité des participants

- ☐ Respect des normes de sécurité en vigueur
- ☐ Véhicules de transport touristique répondant à la législation nationale sur le transport touristique
- ☐ Entretien et nettoyage régulier des véhicules
- ☐ Chauffeur disposant de sa carte de chauffeur et disposant de toutes les autorisations pour exercer son travail de chauffeur de transport touristique
- ☐ Chauffeur et guide parlant impérativement la langue des clients (pas uniquement des notions)
- ☐ Encadrement des visites de ville par un guide de ville disposant de sa carte à jour, délivrée par le Ministère du Tourisme du Maroc
- ☐ Assurance Responsabilité Civile à jour chez le prestataire d'activité et/ou le guide
- ☐ Information et formation des participants avant le début des excursions ou des visites
- ☐ Prévention des risques naturels (conditions météo, équipement adapté, premiers secours).

Respect de l'Environnement

- ☐ Respect des routes et des pistes dédiées aux véhicules.
- ☐ Formation des guides sur la gestion durable et l'éducation environnementale.
- ☐ Mise à disposition de poubelles par le chauffeur dans le véhicule des excursions. Et collecte des poubelles des clients par le chauffeur lors des arrêts / pauses.
- ☐ Pour les visites de ville, le guide a la responsabilité de collecter les déchets des clients ou d'indiquer les poubelles publiques aux clients.
- ☐ Sensibilisation des participants aux bons gestes écologiques.
- ☐ Encouragement à l'utilisation de gourdes réutilisables au lieu des bouteilles plastiques

Respect de la population locale

- ☐ Information donnée aux participants sur les bons comportements à adopter et les us et coutumes au niveau local (ex : demander avant de prendre des personnes en photo, apprendre quelques mots de politesse, code vestimentaire en médina...)
- ☐ Favoriser les échanges avec la population locale, en expliquant le travail des artisans par exemple, pour valoriser les activités locales. Sans pour autant perturber la vie locale quotidienne.
- ☐ Expliquer l'histoire du pays, les traditions arabes, berbères, gnaouas, juives, et le bien-vivre ensemble qui a perduré pendant des siècles.
- ☐ Donner des informations dont le guide ou chauffeur est sûr. En cas de question d'un client dont le guide/chauffeur n'a pas la réponse, ne pas hésiter à dire "je ne sais pas, je vais me renseigner" plutôt que de donner une information erronée.

Achats souvenirs

- ☐ Toujours demander aux clients **s'ils sont intéressés avant de les emmener** visiter une coopérative ou une boutique.
 - ☐ Attention : les visites de ville / historiques et culturelles, ne sont pas dédiées aux achats en boutique et sont même à proscrire de ces visites. Lors de la visite d'un vrai atelier d'artisan (pas juste une démonstration dans une boutique), ce que vend l'artisan peut être acheté par le client mais sans le pousser à l'achat (uniquement à la demande du client).
- ☐ Toujours privilégier les coopératives locales et vraiment artisanales, proposant un prix juste et équitable pour le fabricant et pour l'acheteur.
- ☐ Ne pas emmener les clients dans les boutiques de tapis ou souvenirs ou autres, si les produits ne sont pas fabriqués sur la zone (ex : huile d'argan vendue dans l'Atlas alors que la zone de production est uniquement à Essaouira et Agadir)

Politique d'excursions et codes de conduites - Authentik Traveller

Avril 2025

- ☐ L'agence de voyage refuse les commissions sur les ventes de souvenirs. Même s'il est d'usage au Maroc de donner une commission au guide, nous demandons à chaque guide de faire preuve de respect et d'honnêteté en s'engageant à ne pas pousser les clients à l'achat, à les informer sur le vrai prix des biens vendus, en étant transparent sur le fait qu'il prendra une commission pour tout achat qui sera d'un % raisonnable et honnête.
 - ☒ Nous favoriserons les guides qui appliquent cette démarche. Une démarche honnête apporte toujours un meilleur pourboire donné par le client, qui juge une qualité de service et de sérieux.
 - ☒ La commission disproportionnée entraîne toujours des réclamations clients, dont l'agence ne prendra pas responsabilité, mais qui entraînera la suspension de collaboration entre l'agence et le prestataire et/ou guide.

Codes de conduite :  Transport Services.pdf  Tour Guides.pdf  Heritage Sites.pdf

Politique d'excursions et codes de conduites - Authentik Traveller

Avril 2025



Cours de cuisine et repas chez l'habitant

Sécurité et santé des participants

- ☐ Respect de mesures de propreté et de la fraîcheur des aliments proposés aux clients
- ☐ Eau minérale en bidon de 5L proposées aux participants
- ☐ Matériel de cuisson (four, plaque au gaz ou électriques...) respectant les normes de sécurité et régulièrement entretenus

Respect de l'Environnement

- ☐ Mettre à disposition des clients des poubelles dans la maison
- ☐ Les familles d'accueil s'engagent à ne pas jeter leurs déchets ménagers dans la nature, et à utiliser autant que possible les poubelles / conteneurs mis à disposition par la collectivité locale
- ☐ Former les familles d'accueil aux bons gestes écologiques
- ☐ Minimiser l'utilisation de fournitures en plastique à son strict minimum (privilégier les verres en verre, les couverts réutilisables, les serviettes en tissu..)

Respect de la population locale

- ☐ Information donnée aux participants sur les bons comportements à adopter chez l'habitant et les us et coutumes au niveau local (ex : politesse, code vestimentaire...). L'agence de voyage fournira également des informations en amont du voyage aux clients.
- ☐ Favoriser les échanges avec la population locale, en ayant une personne qui parle la langue des clients et capable de traduire/faire le lien entre les habitants et les clients. Cette personne peut être un membre de la famille locale ou un guide accompagnateur.
- ☐ Ne pas adapter le déjeuner uniquement pour les clients et conserver au maximum le quotidien de la famille. Les clients souhaitent partager un moment convivial : la famille (ou une partie de la famille) doit partager le repas en même temps que les clients, sur la table ou dans le salon quotidiennement utilisé par la famille (pas un salon aménagé exprès pour les clients). L'objectif est de montrer la vraie vie locale, de partager un moment simple, sans aucun jugement. Le sens de l'hospitalité est toujours ce que retiennent les clients d'un voyage au Maroc.
- ☐ Pour les prestataires qui proposent ces activités : rémunérer correctement et équitablement les familles d'accueil pour qu'elles puissent en retirer un bénéfice, accompagner et former les familles à l'accueil et à la propreté,, et permettre aux familles d'acheter toutes les fournitures et aliments à l'avance sans qu'elles aient à demander un crédit aux commerçants.

Achats souvenirs

- ☐ Lors des cours et des repas chez l'habitant, les familles d'accueil et les prestataires d'activité s'engagent à ne pas vendre de produits alimentaires, ou de souvenirs ou d'artisanat aux clients. Cette activité doit rester un moment d'échange sans but purement lucratif.

Codes de conduite : F&BServices.pdf

Politique d'excursions et codes de conduites

- Authentik Traveller

Avril 2025



Hamмам, massages et soins du corps

Sécurité et santé des participants

- ☐ Respecter les mesures d'hygiène dans les spas / instituts (réglementation nationale)
- ☐ Mettre à disposition de l'eau minérale aux clients (dans l'idéal en bidon de 5L avec verre fourni)
- ☐ Entretenir régulièrement les équipements (hammam, robinetterie, tables de massage, locaux...)
- ☐ Utiliser des produits de qualité pour les soins, de préférence fabriqués au Maroc, et avec le moins de composants chimiques possibles (exemples de marques locales naturelles : Natus, Botanika).
- ☐ Employer des personnes formées, et diplômées dans l'idéal, aux soins du corps, et les former régulièrement, surtout pour les massages.
- ☐ Informer les clients sur le déroulement précis de la séance de soins avant le début de la prestation. Expliquer la chaleur humide dans le hammam, et demander régulièrement au client si la chaleur leur convient, en leur permettant de sortir s'ils en ressentent le besoin.
- ☐ Assurance Responsabilité Civile à jour chez le prestataire, et assurance du lieu de soin à jour

Respect de l'Environnement

- ☐ Mettre à disposition des clients des poubelles dans les locaux
- ☐ Minimiser l'utilisation de fournitures en plastique à son strict minimum et privilégiez les produits de soins en grand bidon (utiliser des petits flacons en verre qui se rechargent)
- ☐ Mettre en place des mesures pour réduire la consommation d'eau dans les hammams

Respect de la population locale

- ☐ Informer les participants sur les bons comportements à adopter au hammam
- ☐ Proscrire strictement toute pratique ou demande liée à l'exploitation sexuelle des adultes et des enfants.

Codes de conduite :  Spa Massage.pdf

Politique d'excursions et codes de conduites

- Authentik Traveller

Avril 2025



Prévention de l'exploitation sexuelle des enfants.

Module 1 – Comprendre le phénomène

1.1. Définition

- L'exploitation sexuelle des enfants et des adultes : utilisation d'un mineur ou d'un adulte dans un acte sexuel à des fins lucratives, d'échange, ou de pouvoir.
- Cela peut inclure l'exploitation dans le cadre de la prostitution, des performances sexuelles, ou d'autres formes d'abus sexuels.
- Elle peut impliquer des touristes, des locaux, ou des réseaux organisés.

1.2. Pourquoi le secteur du tourisme est concerné ?

- Le tourisme est un secteur particulièrement exposé à l'exploitation sexuelle en raison de la mobilité, de l'anonymat, et de l'accès facilité aux enfants et adultes vulnérables (dans les rues, hôtels, excursions, etc.).
- Les guides peuvent être témoins de comportements douteux, ou même être approchés par des individus cherchant à exploiter des personnes vulnérables.

Module 2 – Reconnaître les signes

2.1. Situations ou comportements à surveiller :

- Touristes très insistants pour entrer en contact avec des enfants ou adultes vulnérables.
- Un adulte voyageant seul avec un enfant ou une personne vulnérable sans lien de parenté évident (aucune ressemblance, malaise visible de l'enfant ou de l'adulte, absence de documents légaux).
- Comportements inappropriés : gestes, commentaires suggestifs, photos insistantes.
- Tentatives de soudoyer un guide, un chauffeur, un réceptionniste pour "rencontrer" des enfants ou des adultes vulnérables.

Module 3 – Réagir de manière responsable

3.1. Ce que vous ne devez jamais faire :

- Fermer les yeux ou ignorer une situation suspecte.
- Confronter directement un suspect sans preuve ou autorité appropriée.
- Prendre des initiatives personnelles risquées qui pourraient compromettre votre sécurité ou celle des autres.

3.2. Ce que vous devez faire :

- Prendre note de tous les détails observés : date, lieu, description, photos si possible (sans mettre en danger votre sécurité ou celle des autres).
- Informer immédiatement votre responsable local ou l'agence pour qu'une action appropriée soit prise.
- En cas de situation urgente, alerter immédiatement la police locale ou une ONG partenaire qui pourra intervenir de manière légale et professionnelle.

Module 4 – Prévention active

4.1. Dans votre comportement :

- Ne jamais encourager des visites dans des lieux douteux où des personnes vulnérables peuvent être exploitées.
- Refuser toute demande suspecte en étant ferme et respectueux.
- Adopter un langage clair et responsable face aux clients : *"Nous avons une tolérance zéro contre l'exploitation des enfants et des adultes vulnérables."*

4.2. Avec les partenaires :

- Vérifier que les hôtels, activités, chauffeurs, etc. respectent également ces principes éthiques contre l'exploitation.

Politique d'excursions et codes de conduites

- Authentik Traveller

Avril 2025



- Favoriser des partenaires qui ont des politiques claires contre l'exploitation sexuelle et qui prennent des mesures pour protéger les personnes vulnérables, y compris la formation de leur personnel à la prévention de l'exploitation.

Module 5 – Engagement éthique

- Signer la charte éthique ci-dessous contre l'exploitation sexuelle des enfants et des adultes.

Cette charte engage les signataires à adopter des pratiques responsables et à contribuer activement à la lutte contre toute forme d'exploitation, qu'elle concerne des enfants, des adultes ou toute personne vulnérable.

Politique d'excursions et codes de conduites - Authentik Traveller

Avril 2025



Charte Éthique ; Prévention de l'Exploitation sexuelle des enfants et des adultes dans le Tourisme

Nom du guide ou collaborateur : _____

Nom de l'agence ou partenaire local : Authentik Traveller

Date : _____

Nos principes fondamentaux

En tant que professionnel du tourisme (guide, représentant local, prestataire, etc.), je m'engage à respecter les droits fondamentaux de chaque être humain, et à refuser toute forme d'exploitation sexuelle, en particulier envers :

- Les enfants et mineurs
- Les adultes vulnérables, notamment les femmes, les personnes en situation de précarité, de handicap ou issues de minorités

Mes engagements

Tolérance zéro

Je condamne toute forme d'exploitation sexuelle, qu'elle soit directe ou indirecte, volontaire ou par négligence.

Comportement exemplaire

J'adopte un comportement professionnel et respectueux à tout moment, y compris en dehors de mes heures de travail, surtout dans les interactions avec les enfants et les personnes vulnérables.

Vigilance et signalement

Je reste attentif aux situations à risque (par exemple, relations inappropriées entre voyageurs et locaux, mineurs non accompagnés, demandes suspectes...).

En cas de doute ou de constat, je signale sans délai à l'agence ou aux autorités compétentes.

Refus de complicité passive

Je refuse toute demande ou organisation d'activités qui pourraient mener à l'exploitation (ex : visites d'orphelinats, "rencontres" organisées avec des mineurs ou des personnes en situation de précarité).

Protection des victimes

Ma priorité est la sécurité de la personne concernée. Je m'engage à signaler avec discrétion, sans mettre en danger ni moi-même ni la victime.

Sensibilisation auprès des voyageurs

Je promeus une approche éthique du tourisme auprès des visiteurs : respect des personnes, de leur dignité, et de la culture locale. Je rappelle que tout comportement inapproprié peut entraîner des poursuites.

Formation continue

Je participe aux sessions de formation ou de sensibilisation proposées par l'agence ou ses partenaires sur la protection des enfants et des personnes vulnérables.

Numéros utiles pour signaler une situation au Maroc

 Forces de l'ordre : Police secours (urgences) : ☎ 19 (fixe) / ☎ 112 (portable)

 Gendarmerie royale : ☎ 177

Protection de l'enfance / personnes vulnérables

- Ligne d'écoute "Allo 19" pour les enfants en danger : ☎ 19 ou via la police (service mis en place avec le ministère public – accessible aux enfants victimes ou témoins de violences)

Ligne d'écoute de la Fondation Amane pour la protection de l'enfance :

Politique d'excursions et codes de conduites - Authentik Traveller

Avril 2025

+212 5 37 70 80 03 / contact@fondation-amane.org

Autres organismes utiles

ONDE – Observatoire National des Droits de l'Enfant

Site : www.2004.ma – Peut être contacté pour orientation vers les bons services.

Agence Authentik Traveller

Responsable local : Emmanuelle +212 6 16 22 14 56

Signature

Je reconnais avoir lu, compris et accepté les principes de cette charte.

Je m'engage à les appliquer dans toutes mes missions professionnelles.

Signature : _____

Lieu et date : _____

Signature du collaborateur : _____

Lieu et date : _____

6. Mesure de progression

⚠ À compléter obligatoirement par le prestataire

Cette section vous invite à partager, de manière concrète et honnête, où vous en êtes dans votre démarche durable. Ces informations nous permettent de vous valoriser auprès des voyageurs et agences partenaires, de suivre vos progrès dans le temps, et de vous accompagner si besoin (formations, mises en relation, ressources).

Soyez précis et opérationnel : une action bien décrite vaut mieux qu'une intention générale. Ces éléments feront l'objet d'un bilan annuel partagé entre vous et Authentik Traveller.

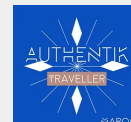
Pratiques positives déjà en place Décrivez 3 actions concrètes que vous appliquez déjà (domaine : environnement, bien-être animal, social, énergie, formation...)

N°	Domaine concerné	Description précise
1		
2		

Politique d'excursions et codes de conduites

- Authentik Traveller

Avril 2025



3		
---	--	--

💡 Exemples pour vous inspirer :

- Environnement ; Nous utilisons des bidons d'eau de 5L réutilisables pour tous nos groupes, plus aucune bouteille plastique individuelle depuis 2023.
- Bien-être animal ; Nos dromadaires font l'objet d'un contrôle vétérinaire tous les 3 mois, avec un registre de suivi tenu à jour.
- Social ; Tous nos guides sont issus des villages traversés et rémunérés au-dessus du salaire minimum local.
- Formation ; Deux de nos guides ont suivi la formation Travelife en ligne en 2024.
- Énergie ; Le moteur du véhicule est systématiquement coupé lors des arrêts de plus de 20 secondes.

Axes de progression pour l'année à venir Décrivez 3 objectifs concrets sur lesquels vous souhaitez progresser, avec un délai réaliste. Précisez si vous avez besoin d'un accompagnement d'Authentik Traveller.

N°	Domaine concerné	Action concrète prévue	Délai envisagé	Accompagnement souhaité
1				
2				
3				

💡 Exemples pour vous inspirer :

- Gestion des déchets ; Mettre en place un sac poubelle par muletier sur tout le circuit de 3 jours, d'ici avril 2026. → Aide souhaitée : modèle de règle à afficher au départ.
- Bien-être animal ; Former tous nos muletiers aux poids de charge maximum autorisés, d'ici juin 2026. → Aide souhaitée : fiche pratique à distribuer.
- Formation ; Faire suivre la formation Travelife à 2 guides supplémentaires, d'ici fin 2026. → Aide souhaitée : accès à la plateforme via Authentik Traveller.
- Plastique ; Remplacer les petites bouteilles d'eau du petit-déjeuner montgolfière par des bidons de 5L avec verres réutilisables, d'ici mars 2026.

Politique d'excursions et codes de conduites - Authentik Traveller

Avril 2025



7. Suivi et Amélioration continue

Nous suivrons en permanence la durabilité des excursions que nous proposons et collaborerons avec les communautés locales, les experts et les partenaires pour affiner nos pratiques. Les retours réguliers des voyageurs et des parties prenantes locales nous guideront pour améliorer et affiner nos offres d'excursions durables.

LE :

À :

Signature d'Authentik Traveller :

The image shows a handwritten signature in black ink that reads "Emmanuelle Barat Directrice d'agence". Below the signature is a blue ink stamp. The stamp contains the text "AUTHENTIK TRIP s.a.r.l." in a bold, sans-serif font, followed by "Agence de Voyage" in a smaller font, and then "49, Rue Jamila 1 Lotv. 161 RDC" and "TANGER" in a larger font.

Signature de l'entreprise **avec la mention** *"J'ai lu la charte et j'applique le code de conduite relatif à mon activité"* :